

de Gestion spécifique, entré en vigueur en 2019. L'obligation de fournir l'OSU peut représenter une charge financière pour bpost. Bien que la loi postale prévoit que bpost a droit à l'octroi d'une compensation par l'État belge dans l'hypothèse où l'obligation de service universel aurait créé une charge injuste, il ne peut y avoir de garantie que l'intégralité du coût de l'OSU sera couverte.

En lien avec les résultats finaux et les conséquences financières de la récente crise.

En conséquence, la crise traversée par bpostgroup a donné lieu à plusieurs litiges potentiels et à des dossiers en rapport avec la conformité qui sont encore en cours aujourd'hui. Malgré l'enregistrement d'une provision financière de 85 mEUR, il convient de considérer que divers facteurs et circonstances échappent au contrôle de bpost et que les incertitudes qui subsistent pourraient avoir des incidences financières supplémentaires. Des informations plus détaillées sur ces questions de conformité figurent dans la section "Passifs éventuels" du présent rapport annuel.

En lien avec la gestion des tiers

Dans le contexte du futur règlement sur le devoir de vigilance raisonnable de la chaîne d'approvisionnement en matière de durabilité et compte tenu de l'importance croissante de la gestion des tiers à la lumière des ambitions stratégiques ESG de bpostgroup, des lacunes potentielles, notamment liées à la conformité, dans les systèmes actuels de gestion des tiers de bpostgroup sont possibles et font actuellement l'objet d'une analyse plus approfondie. Si des lacunes importantes sont identifiées, des plans d'atténuation appropriés seront définis et mis en œuvre en temps voulu.

En lien avec bpost en tant qu'agent de BNP Paribas Fortis SA ("BNPPF")

Suite à la vente par bpost SA de sa participation de 50% dans bpost banque SA ("bpost banque") à BNPPF en 2021 (avec effet en 2022), bpost banque a fusionné avec BNPPF le 19 janvier 2024 et, à partir du 22 janvier 2024, bpost accueille - en tant qu'agent de BNPPF - les clients de BNPPF (y compris les anciens clients de bpost banque) dans son réseau de Bureaux de Poste pour des questions bancaires et d'assurance. Le paysage réglementaire des institutions financières a considérablement changé (par ex. Le renforcement sur la protection des clients, lutte contre le blanchiment d'argent, etc.) et la surveillance prudentielle a été renforcée. Il n'est pas certain que de futurs changements législatifs, réglementaires ou juridiques puissent avoir un effet négatif important sur l'activité, la situation financière, les résultats d'exploitation et les perspectives de BNPPF, ce qui pourrait avoir un impact sur bpost en tant qu'agent de BNPPF.

En lien avec d'autres exigences légales et réglementaires

L'interaction entre les lois applicables à toutes les sociétés anonymes de droit privé et les dispositions et principes particuliers relevant du droit public qui s'appliquent à bpostgroup, en particulier en Belgique, peuvent présenter des difficultés d'interprétation et entraîner une source d'incertitude juridique, notamment en ce qui concerne le droit de la concurrence. De nombreuses entités de bpostgroup sont soumises à des réglementations spécifiques en matière de transport, ce qui entraîne des risques et des responsabilités accrues en matière de conformité. En Belgique, bpost SA est soumise à certains risques spécifiques en matière d'emploi, découlant de l'application de certaines dispositions et principes de droit public, de l'interprétation incertaine du droit à l'exonération fiscale et est également soumise à une application correcte de la législation sur les marchés publics.

La modification, ou l'adoption de nouvelles législations et réglementations, y compris des législations ou réglementations relatives aux pensions d'État, pourrait impliquer des charges supplémentaires pour bpost. Il n'y a pas non plus de garantie que bpost ne se retrouve pas confrontée à des difficultés sur certains dossiers liés à l'emploi pour des motifs relatifs aux aides d'État. Enfin, le personnel contractuel de bpost SA pourrait également remettre en question son statut d'emploi et réclamer des dommages et intérêts afin de compenser le fait d'être privé de la protection et des avantages accordés par l'emploi statutaire.

4.3 Renforcer la diligence raisonnable dans la chaîne de valeur

Nous renforçons nos processus de diligence raisonnable, en ancrant les droits humains et les considérations environnementales dans l'ensemble de nos opérations, de notre chaîne de valeur et de notre gouvernance d'entreprise

Chez bpostgroup, nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients, partenaires, fournisseurs et autres principales parties prenantes. Nous attachons une grande valeur à ces relations qui nous permettent de répondre aux besoins actuels et futurs dans le monde entier. Pour un aperçu complet de l'engagement de bpostgroup auprès des clients et des communautés, veuillez vous référer au chapitre [Valeur pour les clients et les citoyens](#). Un compte-rendu détaillé des activités de notre chaîne d'approvisionnement durable est présenté ci-dessous.

En prévision de la prochaine Directive sur le Devoir de Vigilance des Entreprises en matière de Durabilité (DDVED) de l'Union européenne visant à protéger les droits humains et l'environnement, bpostgroup a pris les premières mesures pour identifier et agir afin de prévenir ou d'atténuer les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) négatifs dans nos opérations, nos filiales et notre chaîne d'approvisionnement. En nous appuyant sur ces mesures, nous recueillons des données sur les droits humains et l'environnement auprès de nos parties prenantes, conformément à notre [politique des droits de l'homme](#) récemment lancée (des formations suivront en 2024/5) et applicables à toute notre chaîne de valeur. De même, nous avons suivi les données relatives aux émissions de scopes 1, 2 et 3 et, le cas échéant, nous avons pris des mesures pour réduire l'impact de nos activités et de nos fournisseurs sur le climat. En outre, compte tenu du rôle clé joué par l'évaluation des risques et la conformité, nous prévoyons de réaliser une nouvelle analyse des risques et scénarios climatiques en 2024.

L'accent renforcé sur la durabilité dans la vision stratégique de bpostgroup se reflète dans nos achats. Les premières mesures ont été prises en 2023 pour établir un Programme d'approvisionnement du groupe pour bpostgroup, visant à transformer notre modèle d'approvisionnement en vue d'améliorer la collaboration et l'efficacité entre les filiales en Belgique, en Amérique du Nord et en Eurasie. Outre des économies de coûts, l'un de ses principaux objectifs est de renforcer la diligence raisonnable dans notre chaîne de valeur.

Nous aspirons également à défendre les objectifs ESG dans le cadre de nos achats, en mettant spécifiquement l'accent sur la réduction des émissions de carbone, la réduction des déchets, l'éco-conception et l'approvisionnement solidaire. En centralisant nos efforts, nous favoriserons une communication transparente, encouragerons les meilleures pratiques et stimulerons l'innovation en matière d'approvisionnement durable.

Cela marque une étape décisive dans notre engagement en faveur de l'excellence opérationnelle et du développement durable, en alignant nos pratiques d'approvisionnement sur les ambitions de bpostgroup.

Garantir la durabilité dans des chaînes d'approvisionnement souvent complexes est une tâche difficile. Néanmoins, une priorité absolue de bpostgroup est d'améliorer notre transparence et nos performances. Au fil des ans, nous avons intensifié nos efforts pour exercer notre devoir de diligence en ce qui concerne l'impact de nos activités et de celles de l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Notre stratégie d'approvisionnement durable intègre déjà nos objectifs ESG dans les différentes étapes du processus d'approvisionnement, de la sélection à l'évaluation des fournisseurs. Ce faisant, nous n'interagissons pas seulement avec les fournisseurs et les chaînes d'approvisionnement, mais nous recherchons également des solutions durables en vue de :

- Perfectionner les connaissances de l'équipe Procurement sur l'approvisionnement durable et la stratégie ESG de bpostgroup.
- Sensibiliser nos parties prenantes internes aux solutions et approches durables.
- Réaliser des évaluations globales des risques et de l'impact pour chaque catégorie ESG et définir des actions le cas échéant.
- Contrôler notre chaîne d'approvisionnement : tous nos fournisseurs sont tenus de respecter une série minimale d'exigences, dont notre [Code de conduite Fournisseur](#). Il s'agit d'un ensemble de principes et de normes éthiques auxquels nous et nos fournisseurs, y compris leurs employés, fournisseurs et sous-traitants, devons adhérer.
- Inclure des critères de durabilité spécifiques dans nos documents d'appel d'offres et nos contrats.
- Contrôler et évaluer les performances de nos fournisseurs en matière de développement durable, en recourant à des outils tels que les fiches d'évaluation EcoVadis.

Dans les années à venir, nous allons revoir nos processus et nos outils afin d'identifier, de contrôler, de prévenir et de rendre compte de manière adéquate des droits humains fondamentaux et des facteurs environnementaux dans notre chaîne de valeur. Nous continuerons à renforcer nos pratiques de diligence raisonnable en 2024, conformément à la directive européenne DDVED attendue.

Résumé des performances en matière d'achats durables³³

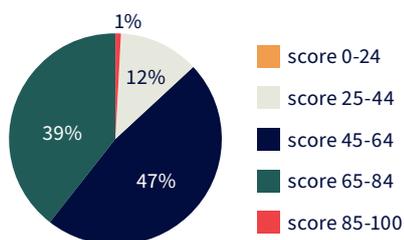
INDICATEUR	UNITÉ	2019 (RÉFÉRENCE)	2022	2023
Part de fournisseurs de rang 1 couverte par le Code de Conduite Fournisseurs	%	35	49	45
Part des achats effectués auprès de fournisseurs de rang 1 importants dont la RSE a été évaluée par EcoVadis	%	39	65	66
Nombre de fournisseurs de rang 1 poursuivant des objectifs approuvés par l'initiative SBTi	Nombre	n/a – nouvelle mesure	25	28

En 2023, les KPI liés à l'approvisionnement durable ont affiché une certaine stabilité. Cette tendance souligne notre engagement ferme à intégrer des pratiques environnementales et sociales responsables dans nos processus d'achats.

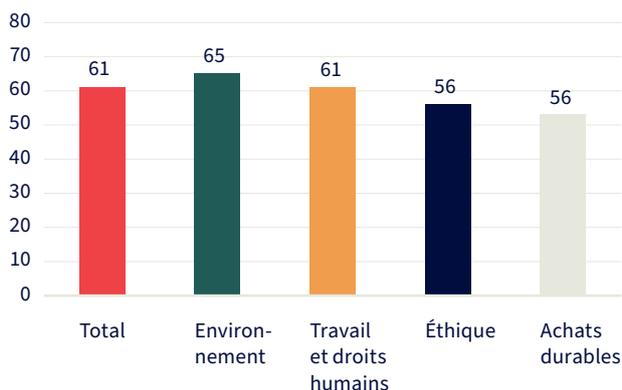
bpostgroup s'est engagé à intégrer des pratiques environnementales et sociales responsables dans nos processus d'achats. Nous procédons à des évaluations des performances en matière de développement durable des principaux fournisseurs à haut risque par l'intermédiaire d'EcoVadis. EcoVadis fournit un programme externalisé de gestion durable qui nous permet d'inviter nos fournisseurs à être évalués sur leurs performances environnementales, sociales et éthiques, et de favoriser une amélioration continue. L'évaluation s'articule autour de quatre thèmes : l'environnement ; le travail et les droits humains ; l'éthique ; et les achats durables. Nous attendons de nos principaux fournisseurs qu'ils disposent d'une fiche d'évaluation EcoVadis (ou équivalent) et qu'ils obtiennent un score d'au moins 45 sur un maximum de 100 points. Les fournisseurs ayant obtenu des scores moins élevés sont encouragés à les améliorer, tandis que bpost se réserve le droit de mettre fin à la collaboration si aucune amélioration n'est enregistrée. Le fait de travailler de cette manière accroît la transparence et standardise le reporting, ce qui conduit en fin de compte à des pratiques plus durables chez nos fournisseurs.

33 Chiffres pour bpost SA

DISTRIBUTION DES SCORES ECOVADIS



SCORES ECOVADIS DES FOURNISSEURS



61

Score moyen EcoVadis

67%

Passés au crible par EcoVadis

En 2023, 74 fiches d'évaluation de fournisseurs clés ont été mises à la disposition de l'équipe bpost Belgium. En 2023, 88% des fournisseurs évalués ont obtenu un score de 45 ou plus. Le score moyen est de 61, ce qui indique un niveau de performance relativement bon en matière de développement durable, avec une certaine marge d'amélioration toutefois. Les fournisseurs qui n'atteignent pas le niveau de référence sont invités à améliorer leurs performances globales en matière de développement durable, et nous les aidons à mettre en place un plan d'amélioration. À long terme, l'objectif est d'améliorer continuellement les performances en matière de développement durable de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

La plupart de nos fournisseurs contrôlés par EcoVadis se situent en Europe (> 80%), dont près de la moitié en Belgique. Parmi les autres, la plupart se trouvent aux États-Unis, suivis par l'Asie et le Moyen-Orient.

Initiatives clés de 2023

Approvisionnement durable chez Radial North America – tirant parti de la stratégie et de la feuille de route ESG de bpostgroup jusqu'en 2040 pour impliquer les principaux fournisseurs

Au cours du premier semestre 2023, Radial North America et Landmark Global International ont lancé un appel d'offres auprès d'agences d'intérim pour des services représentant une dépense annuelle d'environ 300 mUSD. Tous les fournisseurs privilégiés doivent se conformer à la stratégie et à la feuille de route ESG de bpostgroup et investir au moins 1% de leurs revenus provenant de Radial - soit un total annuel d'environ 3 mUSD - dans des "initiatives sociales" conformément à cette politique. Parmi ces initiatives, on trouve le fait de stimuler l'emploi local, de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, d'investir dans la santé et la sécurité, d'octroyer une rémunération équitable aux employés et une plus grande ouverture à l'embauche. Ces initiatives seront intensifiées par le nouveau département Procurement de Radial.

Sustainable Procurement Day 2023, bpost Belgium

Le 21 mars 2023, bpost a organisé sa Journée des achats durables, un événement annuel consacré à la promotion de pratiques d'approvisionnement écologiquement et socialement responsables, avec des intervenants internes et externes. L'équipe Procurement a acquis une meilleure compréhension de la stratégie et de la feuille de route ESG de bpostgroup, avec un accent particulier sur la manière dont les achats contribuent à notre ambition et à nos objectifs globaux, et sur les nombreuses solutions durables que bpost propose sur le marché.

Politique en matière de sous-traitance de bpostgroup

En mai 2023, bpostgroup a lancé une nouvelle Politique en matière de sous-traitance. Cette politique inclut des contrôles quotidiens et la mise en place d'un programme de contrôle de la conformité par le département Transport Compliance. bpost adopte une approche rigoureuse dans le cadre de sa collaboration avec des sous-traitants :

- Réduire au minimum l'externalisation des activités principales de bpostgroup (c'est-à-dire le transport) et, dans la mesure du possible, travailler avec notre propre personnel.
- Contrôler si les sous-traitants offrent des protections sociales minimales et des conditions de travail décentes, en particulier dans le secteur des transports.
- Examiner les résultats des contrôles sur une base annuelle. Ce sont le Transport Governance Board, l'Executive Committee et le Comité d'Audit, des Risques et de Conformité qui s'en chargent.